

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

Convocation du 15 mars 2022.

L'an deux mil vingt et un, le 21 mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Véronique BOUCHARD, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Isabelle MORESI, Chani PETIT et Florence RIUS.

Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Stanislas BOUCHET, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Sylvie DESBOURDELLE (Pouvoir donné à Alessi THOMAS), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Caroline BENOIT-GONIN), Vincent LABOURIER (Pouvoir donné à Chani PETIT)

Absents : Nathalic DENIS, Baptiste GAUDELUS

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; Madame Caroline BENOIT-GONIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptée.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2022.

**2022-17/ Délibération autorisant le maire à signer la convention de mise à disposition de composteurs**

**Rapporteur : Aymeric GIRARDON**

VU la loi AGECE promulguée le 10 février 2020,

VU la nécessité de gérer les bio-déchets,

**Considérant** la volonté de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle d'implanter des composteurs partagés,

Il a été envisagé de positionner ces containers le long de la nouvelle voirie en face des nouveaux bâtiments de l'OPAC.

**Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

➤ d'autoriser monsieur le maire à signer la convention avec la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle pour la mise à disposition de composteurs au sein de la commune de Fleurieux sur l'Arbresle.

Extrait certifié conforme,

Le maire,

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'PAYS DE L'ARBRESLE' and 'COMMUNE DE FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE'. The signature is a stylized, cursive script.

Diogène BATALLA